CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E180097 **VALABLE JUSQU'AU** 16/09/2024

ÉDITÉ LE **22/09/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2019
Forme juridique : EIRL
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Rouen

Siret : **849 608 765 00012**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 3005934-001-
Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 61485148
Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 61485148
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2022

Raison sociale : **GRENOT PAUL**

32 RUE DOCTEUR LOUIS LESUEUR
76300 SOTTEVILLE-LES-ROUEN

Téléphone : 07 70 33 58 68 **Fax :**
Portable : 07 70 33 58 68

Site Internet : www.spcplomberie.fr
E-mail : spc.grenot@orange.fr

Responsabilité légale :
GRENOT PAUL CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	07/09/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	12/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	21/06/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	12/09/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.